



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20000987

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 DEC. 2019

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 0446.657.185

Dénomination

(en entier) : **Elagri**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Chemin d'Horrues. 16 à 7090 Braine-le-Comte

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats et transfert du siège social

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29/11/2019

Première résolution : Renouvellement des mandats.

L'Assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de renouveler, les mandats d'administrateurs venus à expiration de Monsieur Marcel Tiste, domicilié à Chemin d'Horrues, 16 à 7090 Braine-le-Comte, numéro national 54.12.03-123-35 et de Madame Annie Dauchot, domiciliée à Chemin d'Horrues, 16 à 7090 Braine-le-Comte, numéro national 56.01.29-162-54.

Les mandats de Monsieur Marcel Tiste et Madame Annie Dauchot prennent cours ce jour pour une durée de six ans

Monsieur Marcel Tiste et Madame Annie Dauchot acceptent les mandats qui leur sont conférés.

Deuxième résolution : Transfert du siège social.

L'assemblée approuve à l'unanimité de transférer le siège social à 7090 Braine-le-Comte, rue de l'Ecole Normale 30, avec effet au 1er décembre 2019.

Monsieur Marcel Tiste

Le Président,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature